

**MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR ANICET G. DOLOGUELE
PRESIDENT DE LA BDEAC**

JOURNEE PORTES OUVERTES DE LA BDEAC

N'Djaména, 18 septembre 2008

Monsieur le Ministre des Finances et du Budget,
Monsieur le Président de la Chambre du Commerce,
Monsieur le Président du Conseil National du Patronat au Tchad,
Monsieur le Président de l'APEC,
Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille dans cette salle de Conférences de l'hôtel Kempinski qui abrite cette journée portes ouvertes de la BDEAC.

En cette circonstance, qu'il me soit permis d'abord d'exprimer solennellement aux plus hautes autorités de la République du Tchad les très sincères remerciements de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), dont j'assume la présidence, pour la sollicitude et le soutien constants dont elle n'a cessé de bénéficier de leur part particulièrement au cours des cinq années qui viennent de s'écouler, marquées par la mise en œuvre réussie d'une feuille de route de la rénovation et de la relance des activités de la Banque.

En effet, depuis 2003, la BDEAC a repris ses activités de financement de projets, de mobilisation et de drainage de ressources financières extérieures vers la zone CEMAC, après de longues années de difficultés qu'il n'est plus important de rappeler.

A ce jour, nous pouvons affirmer que la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale a fait du chemin. Elle a depuis lors gagné en crédibilité auprès de ses partenaires et est entrain de devenir une Institution moderne.

Les activités de la Banque se caractérisent aujourd'hui par une implication de plus en plus massive et étendue dans le financement des secteurs clés de développement, à savoir l'Industrie, les infrastructures de base, la micro-finance et le développement rural dans la CEMAC.

Au-delà de l'espace communautaire, la Banque a fortement contribué à la préparation et la coordination des travaux du Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC), qui a débouché sur l'adoption du premier programme prioritaire comportant 55 projets, tous modes confondus (routiers, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires et fluviaux) dans l'espace de la CEEAC.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

En matière de mobilisation de ressources financières, la Banque, grâce à sa crédibilité retrouvée auprès des bailleurs de fonds, a contribué à drainer dans la zone CEMAC d'importantes ressources financières qui ont permis la réalisation de nombreux projets.

Ce rôle a été bien perçu par les partenaires extérieurs qui ont identifié la BDEAC – qui gère déjà le Fonds de Développement de la Communauté (FODEC) –, comme éventuel organe de gestion du Fonds Régional (FORAPE) à mettre en place dans le cadre des Accords de Partenariat Economique. Le champ d'action de ce fonds va au-delà de l'espace CEMAC, puisqu'il concerne également la République Démocratique du Congo et Sao Tome y Principe.

Sur la base des performances actuellement affichées par la Banque, elle s'est dotée d'un Plan Stratégique portant sur la période 2008-2012. Ce document définit aussi bien les objectifs à atteindre que les nouvelles ambitions que l'Institution entend réaliser et assumer pour une grande visibilité de sa mission.

L'objectif de la Banque pour la période 2008-2012 est de réaliser un volume d'engagements de FCFA 220 milliards. Selon les estimations, les engagements projetés seront réalisés suivant la progression annuelle ci-après. 30 milliards en 2008 ; 35 milliards en 2009 ; 45 milliards en 2010 ; 50 milliards en 2011 ; 60 milliards en 2012.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Les objectifs ambitieux de la BDEAC, que vient de mentionnés, sont fixés dans un contexte global de partenariat entre le système bancaire et le secteur productif particulièrement désolant.

Dans la CEMAC, le niveau de crédit au secteur privé exprimé en pourcentage du PIB ne dépasse guère 11%, alors que dans d'autres espaces économiques moins riches, il se situe à plus de 20 %.

Le paradoxe d'une telle situation est qu'au même moment le système bancaire de notre Communauté est assaini, le secteur de la micro finance est en plein développement, la Banque de développement, comme je l'est rappelé, est relativement crédible, le secteur financier s'est enrichi par la création de deux Bourses de Valeurs Mobilières (BVMAC et Douala Stock Exchange).

Les explications à ce paradoxe tiennent en partie aux difficultés qu'éprouvent de plus en plus les promoteurs à formuler des projets bancables et à offrir des sûretés

suffisantes, propres à garantir des conditions de remboursement sécurisées des prêts bancaires.

Il y a aussi que les coûts de la collecte d'information, de l'évaluation et du suivi du prêt, que supportent les banques, particulièrement pour la fourniture de micro-prêts, sont prohibitifs et d'autant plus élevés que la qualité de l'information financière que les promoteurs fournissent aux banques est souvent limitée et médiocre.

Il se pose ainsi dans notre Communauté une exigence économique particulièrement forte : la nécessité de promouvoir le développement des PMI/PME, chaînon faible dans l'économie sous-régionale, et la nécessité de préserver la viabilité du secteur bancaire laborieusement assaini.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Je vois dans cette journée portes ouvertes de la BDEAC, un début de réponse à ces préoccupations. La journée portes ouvertes est conçue pour être un lieu d'échange entre les différents acteurs sur les causes de la faiblesse du financement des investissements dans notre Communauté et surtout sur les mécanismes à mettre en place pour que les investissements productifs dans divers secteurs soutiennent davantage la croissance économique et propulsent les économies de la Sous-région.

Aujourd'hui, ici à N'Djamena, Capitale de la République du Tchad, qui abrite l'une des plus grandes institutions de la CEMAC, je veux citer la Cour de Justice, nous échangerons sur la question fondamentale du développement de notre Communauté : le financement de projets par la BDEAC, l'institution de la CEMAC dédiée au financement du développement.

Cette interrogation résulte d'une conviction forte à la Banque, à savoir que financer le secteur privé est essentiel.

Nous savons que les investissements privés peuvent induire une croissance économique plus larde et préparer le terrain à un développement réellement durable. Ils sont aussi plus efficaces que les investissements dans d'autres secteurs pour faire sortir les gens de la pauvreté.

La stratégie de la Banque relative au développement des investissements privés a pour principal objectif de contribuer à l'émergence d'un secteur privé viable et compétitif dans les pays de la CEMAC.

Telle est d'ailleurs le sens de la mission première que les pères fondateurs ont donné à la BDEAC dès sa création en 1975, à savoir promouvoir le développement économique et social des pays membres, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique.

Les travaux s'articuleront autour des expériences, des témoignages, des cas pratiques et concrets, de nature à faciliter le dialogue entre les participants. Ils seront animés par les professionnels de la BDEAC.

Cinq interventions introduiront nos débats.

La première retracera la longue histoire de la BDEAC consacrée au service du développement de l'Afrique Centrale. Les temps présents de cette histoire sont ceux de la renaissance. Mais rien n'est pour autant achevé, puisque la BDEAC entend, plus que jamais, assumer la part qui lui revient dans le cadre de la réduction durable de la pauvreté, et ce tout en surveillant sa crédibilité financière.

La deuxième communication traitera d'une question fondamentale pour la connaissance de la BDEAC : les modalités et conditions de ses interventions qui répondent à des politiques particulières selon les secteurs.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Dans une institution de financement du développement, l'évaluation des projets constitue une activité fondamentale ; car c'est elle qui conduit de façon objective les instances de la Banque à décider d'une intervention éventuelle. En présentant dans la troisième communication le Cycle de projets, nous espérons familiariser les participants avec les concepts, techniques, instruments et pratiques qui permettent à la BDEAC de prendre la décision de financer ou non un projet.

Une partie des renseignements exploités dans le processus d'instruction d'un dossier de projet, est de nature juridique. Ces préoccupations juridiques seront présentées dans la quatrième communication.

Enfin, une ultime préoccupation : Comment entrer en relation avec la BDEAC ? Question que vous devrez souvent vous poser. Nous verrons que les interventions de la Banque profitent à un large éventail d'opérateurs : les Etats de la zone, les organisations publiques, les sociétés d'Etat et d'Economie mixte, les institutions nationales de financement du développement, les entreprises privées, les collectivités locales...

Distingués invités,

Je souhaite de tout mon cœur que cette rencontre soit profitable à nous tous, la BDEAC et les hommes d'affaires que vous êtes.

Les débats, que j'espère féconds, devraient être ouverts, libres et sans formalisme.

Je vous remercie.